

OUI, L'INDUSTRIE DU TABAC TUE AUSSI L'ENVIRONNEMENT

#STOPCIGARETTESPOLLUTION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE | 22 juin 2023

Alors que le marché des cigarettes manufacturées recule dans les pays développés, **l'industrie du tabac cherche à se réinventer et à redorer son image** en commercialisant de nouveaux produits, présentés comme étant « à risques réduits » (tabac chauffé, Puffs, etc.) **bien qu'aucune étude scientifique n'a permis de conclure à une absence de risque sur la santé.**

Au-delà des dégâts sanitaires que représentent ces dispositifs pour les consommateurs, leur impact environnemental est catastrophique. **Qu'il s'agisse des cigarettes classiques ou des nouveaux produits du tabac et de la nicotine, les cigarettiers mettent sur le marché des bombes écotoxiques qui empoisonnent durablement notre environnement.**

L'ACT-Alliance contre le tabac s'associe à Surfrider Foundation pour lancer une campagne de sensibilisation à destination des jeunes visant à révéler ce qui se cache derrière les déchets des produits du tabac et de la nicotine. Ensemble, ces deux associations plaident également pour que l'industrie du tabac soit rendue pleinement responsable de son impact environnemental et qu'elle ne puisse plus se prévaloir d'une quelconque action RSE.

Les produits du tabac et de la nicotine : des bombes écotoxiques pour notre planète

Chaque année dans le monde, ce sont plus de **4 500 milliards de mégots de cigarettes qui sont jetés dans la nature**¹. Du fait même de sa composition, l'**INERIS**² classe le mégot comme un « **déchet dangereux** » (au même titre que les pesticides et les déchets amiantés³) et « **écotoxique** » : contenant au moins **7 000 produits toxiques**⁴ (tels que l'arsenic, le mercure et le plomb), **ce déchet est constitué d'un filtre plastique à usage unique qui ne disparaît jamais.**

Constituant aujourd'hui le déchet le plus fréquemment retrouvé sur les plages⁵, un mégot jeté dans la nature qui au contact de l'eau, se décompose en microplastiques et déverse des nombreuses substances toxiques qui mettent en péril la biodiversité (mortalité des espèces aquatiques, contamination des sols, inhibition de la croissance des végétaux, etc.)

Une toxicité qui reste très méconnue : **seuls 26 % des Français savent que les filtres de cigarettes sont en réalité du plastique**, la plupart (46 %) la confondant avec de la ouate (du coton)⁶. Par ailleurs, **20 % des fumeurs pensent à tort que les mégots, tout comme les Puffs, sont biodégradables**⁷.

Composées de plastique, de batteries en lithium et contenant des métaux lourds, les cigarettes électroniques et à fortiori jetables, sont des déchets supplémentaires qui viennent s'ajouter aux

¹ Tik Root, Cigarette butts are toxic plastic pollution. Should they be banned? National Geographic., 9 August, 2019, <https://www.nationalgeographic.com/environment/article/cigarettes-story-of-plastic>; Novotny; S.

² Etude des filières de collecte et de traitement des mégots de cigarettes | Ineris [Internet]. Disponible sur: <https://www.ineris.fr/fr/etude-filiere-collecte-traitement-megots-cigarettes>

³ ADEME. Les déchets dangereux. Disponible sur <https://mtaterrre.fr/les-dechets-dangereux>

⁴ Environmental tobacco smoke (ETS): general information and health effects. In: Canadian Centre for Occupational Health and Safety [website]. Hamilton, ON: Canadian Centre for Occupational Health and Safety; 2022 (https://www.ccohs.ca/oshanswers/psychosocial/ets_health.html, accessed 18 April 2022).

⁵ Novotny TE, Slaughter E. Tobacco Product Waste: An Environmental Approach to Reduce Tobacco Consumption. Curr Environ Health Rep. 2014 May 6;1(3):208-216. doi: 10.1007/s40572-014-0016-x. PMID: 25152862; PMCID: PMC4129234.

⁶ Sondage BVA pour l'ACT-Alliance contre le tabac. *Les indicateurs de l'ACT* #7. Mai 2022.

mégots disséminés dans la nature. **A usage unique, les Puffs accélèrent cette pollution** puisqu'elles se jettent après quelques jours d'utilisation, une fois la centaine de bouffées disponibles consommées.

Fin de vie des déchets : une opportunité de greenwashing pour les industriels

Aujourd'hui en France, de nombreux mégots de cigarette ne sont pas collectés : on en dénombre **23,5 milliards qui sont disséminés au sol ou dans la nature** chaque année ⁷. Et quand ils sont collectés, ces déchets dangereux sont mal éliminés puisqu'ils sont incinérés dans des installations pour déchets non-dangereux, en contradiction avec les recommandations de l'INERIS.

Lorsqu'ils sont brûlés, **ces déchets ne s'éliminent pas sans provoquer une pollution massive** en générant d'importantes émissions de gaz à effet de serre et de dangereux polluants dans l'atmosphère, bien au-delà des limites d'émissions toxiques autorisées dans l'UE⁸. Même une fois la combustion terminée, la pollution se poursuit : s'ils sont parfois utilisés en sous-couche routière, ces résidus hautement toxiques finissent souvent par être stockés en décharge ou sur des terrains, à l'abri des regards⁹.

Par ailleurs, **si l'idée du recyclage semble séduisante, la dépollution des mégots de cigarettes est impossible** : l'INERIS qui a étudié cette question en a conclu qu'à sa connaissance il n'existait aucune possibilité de recyclage sans risque pour l'environnement ou la santé publique¹⁰. **Les start-ups qui prétendent le contraire** et affichent une « dépollution validée performante par le laboratoire d'Etat, [l'INERIS] » **mentent puisqu'une telle certification n'existe pas**.

On note d'ailleurs que l'opinion publique a été induite en erreur : **24 % des Français pensent à tort que les mégots sont recyclables**. Une proportion qui s'élève même à 30 % chez les fumeurs¹¹.

En ce qui concerne les cigarettes électroniques, jetables ou non, le processus d'élimination est tout aussi complexe et néfaste pour notre environnement. Sans compter qu'aujourd'hui, **60 % des fumeurs n'ont aucune idée de l'endroit où jeter ce déchet**¹² :

- **Les cigarettes électroniques classiques requièrent des consignes de tri complexes et décourageantes** : chaque pièce qui compose ce produit (métal, plastique, verre, etc.) devrait être triée et acheminée vers un point de collecte spécifique, différents les uns et des autres¹³.
- **Compte tenu de leur design, le traitement des Puffs est impossible** : directement moulées dans le plastique, les batteries ne peuvent pas être extraites et ne peuvent être ni dépolluées, ni recyclées.

Néanmoins, **37 % des fumeurs pensent à tort que les cigarettes électroniques jetables sont recyclables**¹⁴. Une idée reçue construite par les industriels qui n'hésitent pas à promouvoir la recyclabilité de leurs produits comme argument de vente (à l'instar de [WPuff](#)).

Si la dépollution des cigarettes électroniques est impossible, **chaque metteur sur le marché a cependant l'obligation légale d'assurer le traitement de ses déchets en souscrivant à un éco-organisme agréé par l'Etat**, en accord avec le code de l'environnement. Pourtant, des acteurs phares du marché tels que **British American Tobacco France manquent à leurs obligations** : le géant anglais n'apparaît pas aujourd'hui comme contributeur pour l'élimination des produits de sa gamme Vuse.

⁷ Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. *Pollution due aux mégots de cigarettes : un éco-organisme pour la mise en oeuvre d'une nouvelle filière pollueur-payeur*. Le 10 août 2021. Consulté le 6 avril 2023 sur <https://www.ecologie.gouv.fr/pollution-due-aux-megots-cigarettes-eco-organisme-mise-en-oeuvre-d'une-nouvelle-filiere-pollueur>

⁸ Hidden emissions from waste incineration: new case study reveals dangerous breaches [Internet]. Zero Waste Europe. Disponible sur: <https://zerowasteurope.eu/press-release/hidden-emissions-from-waste-incineration-new-case-study-reveals-dangerous-breaches/>

⁹ Reporterre. 126 incinérateurs de déchets en France : la mégapollution. Le 22 septembre 2022. Consulté le 6 avril 2023 sur <https://reporterre.net/126-incinerateurs-de-dechets-en-France-la-megapollution>

¹⁰ INERIS. *Étude des filières de recyclage des mégots de cigarettes*. Février 2019.

¹¹ Sondage BVA pour l'ACT-Alliance contre le tabac. *Les indicateurs de l'ACT #7*. Mai 2022.

¹² Sondage BVA pour l'ACT-Alliance contre le tabac. *Les indicateurs de l'ACT #7*. Mai 2022.

¹³ Scirelec. Les cigarettes électroniques sont aussi concernées par le recyclage !. Consulté le 16 juin 2023 sur <https://www.batribox.fr/les-cigarettes-electroniques-sont-aussi-concernees-par-le-recyclage/>

¹⁴ Sondage BVA pour l'ACT-Alliance contre le tabac. *Les indicateurs de l'ACT #7*. Mai 2022.

L'industrie du tabac doit être rendue pleinement responsable de son impact environnemental

A travers la communication faite par l'éco-organisme Alcome, l'obtention de labels environnementalement responsables ou encore la participation à des événements RSE, etc., les cigarettiers mènent des actions d'éco-blanchiment pour réhabiliter leur image. Et ces campagnes de désinformation semblent fonctionner puisque **36 % des Français pensent à tort que l'industrie du tabac contribue à la transition écologique**¹⁵.

Quand on connaît l'étendue des dégâts environnementaux qu'elle cause, **il est inacceptable que l'industrie du tabac puisse se positionner comme un acteur de la transition écologique. A ce titre, l'ACT-Alliance contre le tabac et Surfrider Foundation Europe réclament la mise en place de mesures fortes pour rendre pleinement l'industrie du tabac responsable de son impact environnemental :**

1. **Inscrire dans la loi française l'interdiction de promotion auprès du public des activités de responsabilité environnementale réalisées au profit de l'industrie du tabac.** Une telle interdiction empêchera les cigarettiers de bénéficier de labels relatifs à l'environnement (le label CDP par exemple) et de participer à des événements concernant la responsabilité sociale et environnementale (tels que le salon ProDurable).
2. **Interdire la cigarette électronique jetable du type Puff.** Face à cette aberration sanitaire et environnementale, une proposition de loi visant à interdire ce produit a déjà été déposée à l'Assemblée nationale et a été cosignée plus de soixante députés de tous horizons. Elle a également reçu le soutien de la majorité et du gouvernement.

#STOP CIGARETTES POLLUTION : une campagne de sensibilisation à destination des jeunes

Afin de prévenir l'entrée des jeunes dans le tabagisme et d'inciter les fumeurs à réfléchir à leur consommation, **l'ACT-Alliance contre le tabac s'associe avec Surfrider Foundation pour lancer une campagne de sensibilisation visant à révéler la réalité qui se cache derrière les déchets de l'industrie du tabac et de la nicotine.**

Ensemble, les associations entendent interpeller les jeunes âgés de 15/24 ans en amont des vacances scolaires, directement sur les réseaux sociaux. Dans des vidéos de 30 secondes, **Jorgann Couzinet, surfeur professionnel et ambassadeur de la campagne** vient délivrer notre message : **non un mégot ou une Puff ne disparaît jamais. Oui l'industrie du tabac tue aussi l'environnement.**

Médiatisée sur les réseaux sociaux (Meta, TikTok et YouTube), cette campagne sera également amplifiée jusqu'au début du mois de juillet 2023 à travers une collaboration avec les deux médias d'information que sont **Brut** et **Hugo Décrypte**.



¹⁵ Sondage BVA pour l'ACT-Alliance contre le tabac. Les indicateurs de l'ACT #7. Mai 2022.

A propos de l'ACT-Alliance contre le tabac

L'ACT-Alliance contre le tabac est un collectif d'associations reconnu d'intérêt général, loi 1901, engagé au service de la santé publique. Depuis l'entrée en vigueur de la Loi Evin en 1991, l'ACT œuvre depuis plus de trente ans pour défendre le bien-être de tous face aux intérêts de l'industrie du tabac.

En tant que porte-parole de ses associations membres, l'ACT se fait le devoir d'éclairer par les faits les manipulations de cette industrie et de peser sur le débat public pour un avenir plus durable.

Sa détermination dans la lutte contre le tabac a permis de franchir des étapes décisives en matière de santé publique en France. C'est à travers des campagnes d'information et de plaidoyer que l'ACT poursuit son combat contre des fabricants redoublant d'efforts pour normaliser la consommation, sous différentes formes, de ses produits addictifs.

Par son action fédératrice, l'ACT mobilise collectivement décideurs, acteurs de santé publique, de l'environnement, des droits humains, de la finance, ainsi que les médias pour voir émerger en 2032 la première génération en France libérée des méfaits du tabac et de son industrie.

www.alliancecontreletabac.org

À propos de Surfrider Foundation Europe

L'ONG Surfrider Foundation est un collectif d'activistes positifs qui agit concrètement sur le terrain au quotidien pour transmettre aux générations futures un Océan préservé. Notre mission : Porter haut et fort la voix de l'Océan ! Nos armes ? Sensibiliser et mobiliser les citoyens, enfants comme adultes (notamment grâce à 48 antennes bénévoles dans toute l'Europe), utiliser notre expertise scientifique pour porter des actions de lobbying et transformer les entreprises. Découvrez l'association sur <https://surfrider.eu/> ou via [cette vidéo](#)

CONTACT PRESSE

ALLIANCE CONTRE LE TABAC

Hanna Barbet-Cymbler – Tél. : 06 15 16 07 50 | hanna.barbetcymbler@alliancecontreletabac.org

SURFRIDER FOUNDATION EUROPE

Lionel Cheylus – Tél. 06 08 10 58 02 | lcheylus@surfrider.eu